

FICHE PAYS

MALI

CONTEXTE GENERAL



- **Monnaie:** Franc CFA (1€ = 656 FCFA)
- **Population:** 16,5 millions d'habitants
- **Contexte politique :**
 - . Dernières élections communales: 26 avril 2009 (mandat = 5 ans)
 - . Président: Ibrahim Boubacar Keïta (élu en août 2013)
- **IDH :** 176^e sur 187 (source: PNUD)
- **Part de la population rurale :** 62%

LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Principales problématiques :

Pays sahélien fortement soumis aux aléas climatiques ; ressources en eau de surface et souterraines importantes mais mal réparties dans le temps et dans l'espace. Les ressources en eau proviennent essentiellement des pluies. Les cours d'eau permanents sont concentrés au sud et au centre du pays, alors que le nord se caractérise par la présence de nombreuses vallées fossiles.

Taux d'accès*	en milieu rural	en milieu urbain
Eau potable	54 %	91 %
Assainissement	15 %	35 %

* Données 2012 publiées dans le [Rapport JMP 2014](#)

Coût moyen du mètre cube d'eau :

Coût chez l'opérateur national pour les centres urbains : environ 300 FCFA/m³ (103 FCFA/m³ pour la tranche sociale à Bamako)

Coût moyen en zone rurale : environ 500 FCFA/m³ pour les systèmes AEP

LE CADRE JURIDIQUE

- Le [Code de l'Eau](#), adopté le 31 janvier 2002, consacre le principe de la domanialité publique de l'eau. Il précise les modalités de gestion et de protection des ressources en eau en déterminant les droits et obligations de l'Etat, des collectivités territoriales et des usagers. Les rôles du maître d'ouvrage du service public de l'eau y sont clairement définis. Il pose également comme principe que l'accès au service public de l'eau, que ce soit aux bornes fontaines ou aux branchements individuels, doit toujours être payant.
- La [Politique Nationale de l'Eau](#), adoptée en février 2006, énonce l'approche sectorielle basée sur les principes de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et les orientations stratégiques sur lesquelles porteront particulièrement les efforts pour le développement du secteur de l'eau.
- Voir aussi :
 - La [Stratégie nationale de développement de l'alimentation en eau potable au Mali](#), adoptée en Novembre 2007.
 - La [Stratégie nationale d'assainissement pour les déchets liquides](#) a été élaborée en 2007.

Les principaux outils de programmation :

- Le [Plan national d'accès à l'eau potable 2004-2015 \(PNAEP\)](#) intègre un important programme d'investissement, tant en milieu rural qu'en milieu urbain (intégrant notamment le périmètre d'EDM), et prévoit notamment la réalisation, la réhabilitation ou l'optimisation de 11 000 points d'eau sur la période 2004-2015.

ORGANISATION TERRITORIALE

Le territoire est découpé en circonscriptions administratives:

- **9 régions** gérées par les conseils régionaux
- **49 cercles** (équivalent des départements français) regroupant plusieurs communes, placés sous l'autorité d'un conseil de cercle.
- **703 communes** dont 19 communes urbaines et 684 communes rurales, gérées par un conseil communal élu au suffrage universel direct. Le Maire et les adjoints, qui forment le bureau communal, sont élus par les conseillers communaux.

CONTACTS

Direction nationale de l'hydraulique :

Yaya Boubacar, Directeur adjoint
dnhydraulique@yahoo.fr

Direction nationale de l'assainissement du contrôle des pollutions et des nuisances :

Boubakar Diakité, Directeur adjoint
diakibouca@gmail.com

Direction régionale de l'hydraulique de Kayes :

Djouro Bocoum, Directeur
drhkayes@yahoo.fr

Direction régionale de l'hydraulique de Mopti :

Nouhoum Coulibaly, Directeur
drhemopti@yahoo.fr

SCAC Bamako :

Noémie Plouard, coopération décentralisée
noemie.plouard@diplomatie.gouv.fr

pS-Eau :

Guillaume Aubourg
aubourg@pseau.org

POUR EN SAVOIR PLUS

Site de la DNH : www.dnhmali.org

Pages Mali du pS-Eau : www.pseau.org/mali

LES PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS À ASSOCIER AUX PROJETS SONT :

- **Pour l'eau** : la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH), sous tutelle du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau (coordination générale des activités du secteur eau et assainissement) et ses représentations déconcentrées, les Directions Régionales de l'Hydraulique (assistance à maîtrise d'ouvrage aux communes, coordination régionale)
- **Pour l'assainissement** : la Direction Nationale de l'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances (DNACPN) et ses Directions Régionales (DRACPN).
- **Au niveau local** : les communes, rurales ou urbaines (maîtrise d'ouvrage des services eau et assainissement, programmation communale)

LES PRINCIPAUX MODES DE GESTION DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT SONT :

- **En milieu rural** : les communes ont la maîtrise d'ouvrages des services d'eau et d'assainissement, mais sont obligées d'en déléguer la gestion à un opérateur privé ou à une association d'usagers.
- **En milieu urbain** : dans les centres urbains, la gestion en régie direct est interdite. Le District de Bamako et 16 villes secondaires font l'objet d'une organisation différenciée du service de l'eau potable. Depuis janvier, le secteur de l'eau potable a été confié à deux nouveaux organismes : la SOMAGEP, Société malienne de gestion de l'eau potable (exploitant), et la SOMAPEP, Société malienne du patrimoine de l'eau potable.

QUELQUES PROJETS EN COURS

AFD : Projet d'approvisionnement EPA de 18 communes de la région de Mopti, 2010-2016

Lux Dev : Programme eau et assainissement dans le Sud Mali (Bamako, Mopti), 2008-2014

Danemark, Suède : Programme d'appui Dano-Suédois au secteur EPA (PRO-SEA), 2010-2015

Canada : Eau et hygiène dans le Sud Mali (Sikasso, Koulikoro, Mopti), 2013-2016

Union Européenne : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales pour l'Eau Potable et l'assainissement en région de Koulikoro, Ségou, Sikasso, Tombouctou (PACTEA 2)

KFW : Programme mobilisation de la ressource en Eau (PMRE 2 / 2010-2016) qui vise la desserte en AEP dans 40 à 50 centres ruraux et semi-urbains dans les régions de Koulikoro et de Mopti.

Acteurs non étatiques : UNICEF, PROTOS, Action Mopti, World Vision, Forage Mali, Eau Vive, acteurs de coopération décentralisée, association de migrants, etc.

Actions de la coopération décentralisée et non gouvernementale :

Près de 150 projets/partenariats consultables : www.pseau.org/actions

